

Le silence des pantoufles est-il pire que le bruit des bottes ?

Mais pourquoi tant de bruit ?

Que s'est-il passé pour que notre Confrère se retrouve à Paris, au petit matin, dans un jardin ombragé d'un hôtel particulier, chemise blanche, col ouvert prétentieux, manches retroussées, une épée à la main et le regard plongé dans celui de son adversaire ?

On l'avait pourtant si souvent averti, que sa gouaille méditerranéenne finirait par lui attirer des ennuis dans le silence du nord, que son sang avait bien trop bouilli sous le soleil de sa Provence natale pour ne pas déranger la capitale.

Oui, ce matin, notre Confrère est saisi d'un doute existentiel : mais pourquoi fait-il toujours tant de bruit ? Aurait-il fait preuve d'un léger excès de franc-parler, d'un infime manque de mesure, hier, lorsque pris dans un débat houleux à l'assemblée nationale, il apostrophait de ces mots - subtils et courtois - un député qui s'était permis de lui couper la parole : « *Taisez-vous, abruti !* » ?

L'introspection attendra car, déjà, sur un signe de l'arbitre, l'offensé de la veille fond sur lui. Les lames se toisent, se jaugent puis se croisent. Le ton monte. Le rythme s'accélère, le fracas des armes se fait entendre et les tranchants vifs et précis sifflent dans l'air électrique.

Mais... Notre Confrère a le souffle court, il recule, il trébuche à chaque feinte et ses esquives sont lourdes.

Il ne lui reste, à vrai dire, qu'une dernière chance. Parade, riposte, fente à la tête... Oui... Voilà qu'elle lui revient. Il la retrouve... Cette manière d'ordonner les notes métalliques jusqu'à faire chanter son épée. Cette enchaînement conclu par une estocade imparable, et que son vieux Maître d'armes aimait appeler : sa botte secrète.

Le bruit de sa botte. Il pourrait le reconnaître les yeux fermés, au son des fers qui s'entrechoquent.

Alors notre Confrère se remet en garde, il attaque de taille et d'estoc et, élégant comme Céladon, agile comme Scaramouche, à la fin de sa botte, il touche ! Une tache écarlate s'étend sur la chemise du pauvre député adverse, qui a fait de son mieux, malgré un désavantage évident... Il était parisien.

C'est ainsi que, jusqu'au vendredi 21 avril 1967, les offenses se réglèrent au son des lames.

Monsieur le Bâtonnier, mes chères Consœurs, mes chers Confrères, je ne soutiendrai pas aujourd'hui devant vous qu'il convient de résoudre nos conflits à l'instar de notre Confrère marseillais, feu Gaston Defferre, et que, ce faisant, le barreau glisse sous chaque robe une lame, juste au cas où, un incident d'audience étant si vite arrivé.

Je ne vous demande pas non plus de planter votre rapière au milieu du front, entre les deux sourcils du premier juge qui somnolerait confortablement en audience.

C'est peut-être légèrement disproportionné et j'ose espérer que les procédures aient évolué. Que le bruit des bottes se soit adouci. Adouci ? Oui... Mais pas étouffé. Ni feutré. Ni éteint.

En ces temps où la justice se met à chuchoter, où la durée de plaidoirie est comptée - il faut aller vite et sans tapage -, où elle prend ses distances sanitaires, numériques, avec ses justiciables :

ne glissons pas dans le piège du silence qui nous est tendu.

Aucune robe noire ne devrait accepter de s'entendre susurrer que la connexion va bientôt se couper et qu'il est temps d'abrèger sa défense, par un magistrat dont on ne peut même plus distinguer, derrière son écran, s'il a déjà enfoui ses orteils dans un confort de charentaise.

Si nous restons silencieux lorsqu'une tête se baisse à nos côtés, elle tombera.

J'en convient, il faut reconnaître à ce piège un calme séduisant : pas de déplacement, pas de baveux à écouter pendant des heures, pas d'angoisse de la prise de parole, je garde mes pieds au chaud dans cette justice pantoufle.

Mais il faut être tout net : les semelles en feutre que l'on veut nous forcer à porter afin de limiter le bruit dans l'institution judiciaire, elles ne font du bien qu'au parquet, qu'elles ont le mérite de lustrer !

Et ce rembourrage, qui sent trop fort la peau de mouton, est un poison qui se diffuse de bas en haut. Il endort nos bruyantes passions et nous conduit calmement par la main jusqu'au canapé.

Pourtant, l'amplitude de notre robe n'a pas été taillée pour s'affaler sur des coussins les chaussons en direction du ciel, mais pour garder l'aisance de donner des coups. Et d'en recevoir.

Car même si les terrains ont changé, si les rancœurs ne se règlent plus sur les graviers à l'aube, mais dans de petites chambres ternes et silencieuses, chacun d'entre nous détient encore les armes.

Oui ! Les bottes secrètes d'un avocat, ses coups favoris : ceux sont ses mots, ses intonations, sa langue qui claque dans son palais.

La défense doit bondir par-dessus son banc, esquiver les lieux communs, taillader les pensées préconçues ! Et par un enchaînement précis de phrases d'armes, désarmer des réquisitions ! Voilà notre duel ! Ce n'est pas un procès, c'est un combat.

Saviez-vous que l'inventeur en personne de l'attaque la plus célèbre de France « *la botte de Nevers* », était avocat (Paul Féval) ? Nous ne saurons jamais qui du duelliste ou du plaideur a influencé l'autre, mais force est de constater que le bruit des bottes est indissociable de notre profession.

Bien entendu, je ne suis pas dupe et je préfère vous mettre en garde. Louer le bruit ici, dans notre ville, qui depuis plus de 26 siècles a déjà eu l'occasion de démontrer son penchant pour le boucan, comporte certains risques.

Il est possible qu'un beau jour, alors que vous vous installiez sur un banc, imaginant vous reposer, vous assistiez à quelques excès. Il est possible que, parfois, les cordes vocales du Confrère en face de vous soient... comme un cours Lieutaud au réveil, légèrement désaccordées. Que son vocabulaire soit agréablement vulgaire. Ses hurlements délicatement prononcés.

Mais que craint-on ? Que craint-on ?! « *Qu'importe les réserves, les haussemens d'épaules, souvent justifiés, les sourires des salonards et le ricanement de ceux qui n'ont que le sens de la mesure ?* », « *sans une certaine démesure* » écrivait Maître Paul Lombard, « *il n'y a pas de grand avocat* ». Et « *Ce qui vient au monde pour ne rien troubler ne mérite ni égards ni patience* » répondait René Char.

En somme, mieux vaut déranger un peu, choquer parfois, réveiller au son de nos bottes que de rester muet, immobile, bientôt ronger par les remords dans cette trop large robe.

Le vacarme des excès ne sera jamais aussi pesant que le silence de celui qui a rendu les armes.

Monsieur le Bâtonnier, mes chères Consœurs, mes chers Confrères, lorsque j'évoquais aujourd'hui devant vous l'histoire du dernier duelliste de France, d'aucun pourraient considérer que nous avons là une simple anecdote sur notre barreau, qui porte à sourire.

Cet avocat, marseillais, et ses méthodes d'un autre temps.

Pour ma part, j'ai l'espoir qu'il y ait bien plus derrière l'image désuète de ce vieil homme, l'épée à la main.

Lui qui a su troubler sa génération, je ne peux concevoir qu'il n'ait rien transmis à la nouvelle. Je ne peux m'empêcher de penser que les murs de cette maison renferment encore une certaine idée du bruit et du combat.

Ce n'est peut-être qu'un murmure étouffé entre quatre pierres, mais qu'importe, du moment qu'il est encore là. C'est l'idée que, même si l'on a le souffle court, l'on recule, l'on trébuche, il y aura toujours une dernière botte pour que raisonne la défense.

Alors, Consœurs et Confrères, en garde !

Rémi Sénégas
28 novembre 2023